

L'ancrage territorial d'un projet d'exploitation de gaz de charbon au sein d'un espace en mutation : l'ancien bassin houiller lorrain

Yann Beauloye

En ce début de XXI^e siècle, l'essor de la consommation et les limites des ressources énergétiques traditionnelles ont suscité un intérêt grandissant pour la recherche de nouvelles ressources gazières dites «non conventionnelles». En Europe, ces nouveaux projets d'exploitation n'ont jusqu'à présent que rarement abouti, notamment à cause des craintes de dégradation de l'environnement qu'ils ont suscité auprès des populations des territoires concernés.

Dans ce contexte délicat, un nouveau projet d'exploitation de gaz de charbon tente de trouver sa place au sein de l'ancien bassin houiller lorrain. Après avoir été lourdement impacté par la disparition des mines de charbon, mais également par la crise économique de 2008, ce territoire est en pleine mutation et doit désormais faire face à d'autres obstacles : le rétrécissement urbain, la métropolisation de la société et la progression de la concurrence des régions à aménités (régions dont les caractéristiques paysagères ou climatiques perçues comme agréables permettent d'exercer une attractivité touristique et résidentielle). Ces difficultés, partagées globalement par l'ancienne région Lorraine, imposent aux élus locaux de construire une solide stratégie de redynamisation traduite au sein des documents d'urbanisme et de planification. Cette stratégie repose notamment sur la construction d'une nouvelle image locale. Dans ce contexte, le projet d'exploitation de gaz de charbon, permettant un renouveau de l'exploitation du sous-sol à partir de nouvelles

technologies, est présenté par le porteur de projet comme étant un potentiel levier local de redynamisation. Il pourrait aussi trouver sa place dans la transition énergétique locale, en contribuant à faciliter l'insertion des énergies renouvelables et à réduire les émissions carbonées du système énergétique. Dans cette vision, les intérêts de la firme et du territoire sont donc supposés se croiser, ce qui invite à appréhender la gouvernance de ce projet sous le prisme des concepts d'ancrage territorial et d'acceptabilité sociale. Ces concepts sont en effet au cœur des démarches de co-construction et posant les bases de relations de type «gagnant-gagnant».

La culture de la co-construction des projets extractifs est encore anecdotique chez les industriels, sa diffusion n'étant pas aidée par un code minier vieillissant dont la révision a été sans cesse repoussée depuis 10 ans. Le projet d'exploitation de gaz de charbon étudié ici ne fait pas exception à ce constat. Dans cette étude, nous avons analysé deux démarches qui ont vu le jour sur des temporalités similaires. Tout d'abord, le projet d'exploitation de gaz de charbon dont le premier permis exclusif de recherche a été déposé en 2004 et dont la demande de concession matérialisant l'aboutissement de la démarche a été déposée en 2018. Ensuite, nous nous sommes intéressés à la manière dont les collectivités locales et la région Grand Est ont structuré leurs stratégies de développement. En nous appuyant sur les déclarations de l'entreprise mettant en avant la

capacité de son projet à contribuer à la redynamisation économique et sociale du territoire, nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle le projet, pour être véritablement ancré localement, devait être approprié et soutenu par les collectivités. Ceci impliquait logiquement une prise en compte de ce projet dans leurs stratégies de développement traduites au sein de leurs documents de planification (ici le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Val de Roselle et le Schéma régional d'aménagement, de

développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) du Grand Est). Or, nos travaux ont révélé une absence totale de prise en compte du projet que cela soit au travers des objectifs de développement économique ou du mix énergétique projeté. Ces discordances s'avèrent problématiques puisqu'elles impactent une partie de la stratégie de commercialisation du méthane qui sera exploité par l'entreprise.

Laboratoire d'accueil :

Cette thèse a été réalisée dans le cadre du programme Impact Deepsurf soutenu par Lorraine Université d'Excellence au sein du Laboratoire de Géographie Loterr. Celui-ci est structuré en 3 axes (axe 1 : Eaux et milieux, axe 2 : Transitions paysagères et territoriales, axe 3 : Transitions, acteurs et aménagement). Cette thèse s'inscrit dans l'axe 3 du laboratoire. Les recherches de l'axe 3 portent sur les acteurs de l'aménagement, et s'inscrivent dans l'étude de trois processus complémentaires : la reconversion, la transition et l'attractivité des territoires. Elles étudient l'évolution des territoires à travers les pratiques d'aménagement et d'urbanisme. Cet axe regroupe des travaux réalisés autour des thématiques suivantes : l'industrie (reconversion des sites industriels); l'énergie (transition énergétique, impacts paysagers et sociaux, acceptabilité sociale); le commerce (analyse de l'offre commerciale et de son évolution, modes et lieux de consommation); et les frontières (identités et représentations liées à la frontières, espace transfrontalier, coopérations frontalières). Les projets menés dans cet axe sont en lien direct avec le champ de l'aménagement et de l'application du concept de transition aux thématiques étudiées. Le Loterr est rattaché à l'École Doctorale Fernand Braudel.

Plus d'informations : <https://loterr.univ-lorraine.fr/>.



Soutenance de la thèse : La thèse a été soutenue le 4 décembre 2020 à l'École des Mines de Nancy devant le jury composé de Sylvie Daviet, professeure de géographie, Université Aix-Marseille (rapporteur); Michel Deshaies, professeur de Géographie, Université de Lorraine (directeur de thèse); Peter Dörrenbacher, professeur docteur de géographie, Université de la Sarre (examinateur); Corinne Gendron, professeure titulaire, département de responsabilité sociale et environnementale, ESG, UQAM (rapporteur); Yann Gunzburger, professeur en géosciences, Université de Lorraine (co-directeur de thèse); Christine Liefoghe, maîtresse de conférence en géographie, Université de Lille (examinatrice).

La thèse et un résumé sont disponibles sur : <http://www.theses.fr/2020LORR0293>.

Et après la thèse? Yann Beauloye est le gérant du bureau d'études en urbanisme et stratégies territoriales Nord-Est Géo Environnement, implanté à Nancy. Il continue en parallèle ses recherches sur l'ancrage territorial des activités énergétiques et économiques comme chercheur associé au laboratoire Loterr.